

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 24 novembre

Société du Grand Paris : Karim Bouamrane élu président du conseil de surveillance

Les membres du conseil ont élu, à l'unanimité, ce jour, Karim Bouamrane, maire de Saint-Ouen-sur-Seine, vice-président du Département de Seine-Saint-Denis chargé de la culture, président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris. Il remplace Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois et désormais ministre délégué chargé de la Ville et du Logement.

« Je veux d'abord remercier tous les membres du Conseil de surveillance pour la confiance qu'ils m'ont accordée à l'occasion de cette élection. Je mesure l'importance de ma mission avec responsabilité et humilité. En tant que maire de Saint-Ouen, et dans la lignée de mes prédécesseurs à la présidence du Conseil de Surveillance, je suis profondément attaché, comme l'ensemble des élus franciliens, à la réussite du Grand Paris Express. Ce projet permettra d'améliorer la vie quotidienne de millions d'habitants. Il est une réponse concrète à l'urgence environnementale et sociale. C'est un projet qui s'inscrit dans notre idéal républicain d'égalité territoriale et de fraternité. Tous les habitants doivent bénéficier d'un accès égal à l'emploi, au développement économique, à la culture, au progrès. Ce projet contribuera directement à l'affirmation d'une métropole unie, interconnectée et écologique. C'est un espoir partagé pour toutes les générations. »

Karim Bouamrane, président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris

Thierry Coquil, récemment nommé directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités du ministère de la Transition écologique, a été élu vice-président du conseil de surveillance.

En 2023, le budget de la Société du Grand Paris continue à traduire les avancées majeures du Grand Paris Express, avec en particulier près de 10 milliards d'euros d'engagements autorisés

Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris a par ailleurs adopté le budget 2023 de l'établissement public qui permettra à la Société du Grand Paris d'engager, en 2023, pour plus de 10 milliards d'euros de commandes nouvelles, marquant ainsi notamment l'engagement des premiers marchés des lignes 15 Est et 15 Ouest passés en « conception - réalisation », modalité permettant d'associer dans un même marché le maître d'œuvre en charge de la conception et les entreprises en charge des travaux.

Sur les lignes 15 sud et 16, pour la première fois, les dépenses relatives à l'exécution contractuelle des marchés déjà en cours seront plus importantes que les engagements

relatifs à la notification de nouveaux marchés. Cette nouvelle structuration des dépenses illustre l'avancement opérationnel significatif de ces lignes.

Le conseil de surveillance approuve la mise en œuvre opérationnelle de son programme immobilier via sa filiale Société du Grand Paris immobilier

Après avoir présenté fin 2021 sa stratégie urbaine promouvant un développement équilibré des quartiers de gare du Grand Paris, la Société du Grand Paris a fait adopter plusieurs délibérations mettant opérationnellement en œuvre son programme immobilier.

Celles-ci prévoient les conditions de fonctionnement de la filiale Société du Grand Paris immobilier ainsi que la prise de participation de celle-ci au sein d'une première Société Civile de Construction-Vente (SCCV), créée en partenariat avec le promoteur immobilier Icade pour la construction d'un immeuble de 110 logements, dont 27 sociaux, en surplomb de la gare Issy RER de la future ligne 15 sud.

Cette étape majeure concrétise ainsi les ambitions environnementales, urbaines et sociétales de la Société du Grand Paris et ouvre la voie à la centaine de projets immobiliers portés par la Société du Grand Paris au cœur des quartiers de gare.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire – jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr – 06 34 47 16 18